

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Prédestination éternelle de sainte Anne — IV L'imposition du "Pallium" à Mgr Béliveau et son intronisation sur le siège de Saint-Boniface. — V Courtes réponses à diverses consultations. — VI Un portrait du cardinal Mercier. — VII Vers le catholicisme

**AU PRONE**

Le dimanche, 30 juillet

On annonce :

Le premier vendredi du mois;

Dans le diocèse de Joliette, 3e anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque, dimanche prochain.

La neuvaine à l'Assomption peut commencer le samedi, 5 août, pour se terminer le 14, ou le 11, pour se terminer le 19, veille de la solennité. (1)

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 30 juillet

Messe basse du VIIe dim. après la Pent., **semi-double**; mém. de l'Oct. de sainte Anne et des saints Abdon et Sennen, martyrs.

**Messe chantée**

De sainte Anne, **double de 1e cl.**; comme le 26 juillet; mém. du VIIe dim.; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, de sainte Anne, mém. de saint Ignace et du dim.

Dans les églises dédiées à saint Jacques, on a anticipé au 23 la solennité de sainte Anne et l'on chante en ce jour la messe et les vêpres de saint Jacques, avec les mém. indiquées ci-dessus.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.